



**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE**

PRECONISATION DU CODEV SUR LA TARIFICATION ETUDIANTE DES TRANSPORTS PUBLICS

Par délibération en date du 24 avril 2017, le conseil de Tours Métropole Val de Loire a adopté les tarifs des transports publics urbains de voyageurs 2017-2018, applicables à compter du 1er août 2017. Si globalement, le CODEV se félicite de la stabilité des tarifs malgré une inflation de 1,2% fin Avril 2017 par rapport à fin avril 2016, et si la nouvelle grille offre de nouvelles prestations à destination des congressistes, force est de constater que Tours Métropole n'a pas fait évoluer à la baisse sa tarification étudiante malgré les nombreuses demandes formulées par les intéressés, la communauté universitaire, et les nombreuses enquêtes comparatives réalisées depuis plusieurs années.

L'enjeu d'atteindre 50.000 étudiants en 2030 doit pouvoir se conjuguer avec une politique favorable à destination de cette population, qui représente 10% de la population de la Métropole. En outre, cette population est captive du réseau de transport, dans une ville qui a fait le choix, apprécié de tous, de mailler la ville d'unités d'enseignement, assurant ainsi une intégration des étudiants à la population tourangelle.

Le renouvellement de la délégation de service public avec KEOLIS en 2018 doit impérativement prendre en compte cette situation, sous peine de continuer à dégrader la notation de Tours dans les palmarès des villes étudiantes.

Le tarif étudiant, tarif le plus cher de la grille de Fil Bleu

Les étudiants s'acquittent de 27,60€, soit le tarif le plus élevé de la grille, comparé au pass tout public, dès lors qu'il est considéré en abonnement de travail. Pour les étudiants, l'abonnement annuel est donc de 303,60€.

La 2e ville la plus chère de France pour les transports étudiant.

Le CODEV recommande donc de :

BAISSER le tarif étudiant pour faire redescendre Tours dans les 10 villes les moins chères pour les étudiants : 20€ ou 220 € par an.

REALISER une étude globale de refonte des tarifs de transport à l'occasion de la renégociation de la DSP Transport en 2018